

MSDAvenir soutient un programme de recherche sur le répit



A deux semaines de la journée nationale des aidants, MSDAvenir et la Fondation France Répit annoncent un partenariat de recherche. L'objectif est d'évaluer scientifiquement l'impact d'une offre de répit, dans le cadre de la création d'une maison de répit en métropole lyonnaise.

La France compte environ 8,3 millions d'aidants, soit un habitant sur huit. 20 % d'entre eux y consacrent plus de 50h par semaine. Un tiers des aidants décède avant la personne aidée... Tels sont les chiffres inquiétants rappelés par Henri de Rohan-Chabot (**en photo**), fondateur et délégué général de la [Fondation France Répit](#), lors d'un point presse organisé le 22 septembre à Paris avec [MSDAvenir](#), à deux semaines de la [journée nationale des aidants \(1\)](#). En cas de défaillance de l'aidant, du fait de l'épuisement de celui-ci, la seule option actuellement proposée est la ré-hospitalisation du patient. Convaincue qu'il manque un chaînon à l'offre de soins, la fondation a lancé un projet pilote pour la création de « maisons de répit ». L'objectif est d'accueillir ensemble patients et aidants, afin de décharger ces derniers, une trentaine de jours par an, de leur rôle de soignant. Il s'agit aussi de les accompagner dans la durée, après le retour à domicile, pour prévenir le risque d'épuisement. « Nous n'avons pas inventé ce concept : il existe dans d'autres pays mais pas encore en France », précise Henri de Rohan-Chabot.

Un partenariat exclusif

La toute première maison de répit, dotée de 20 places (avec l'agrément de l'ARS Rhône-Alpes), devrait ouvrir à Lyon au premier trimestre 2017. Mais pour que ce premier projet puisse être ensuite dupliqué sur tout le territoire, « il va nous falloir démontrer l'impact positif de cette nouvelle offre de soins », indique Henri de Rohan-Chabot.

Cette évaluation sera réalisée dans le cadre d'un projet de recherche de 54 mois, conduit par la Direction de la recherche clinique et de l'innovation du Centre Léon Bérard à Lyon, avec l'appui d'équipes du CNRS et de l'Ecole des Mines de St-Etienne... et un partenariat exclusif avec MSDAvenir, qui y contribuera à hauteur de 900 000 € pour toute sa durée. Ce fonds de dotation, officiellement lancé en mars dernier, est intervenu jusqu'ici dans des projets de recherche très scientifiques (ANRS, Institut Pasteur...). Ses dirigeants ont toutefois répondu avec enthousiasme aux sollicitations de France Répit.

« J'ai la conviction que si l'on veut se projeter dans l'avenir et exercer convenablement notre métier (découvrir et mettre à disposition de nouveaux médicaments), nous devons mieux comprendre la prise en charge des pathologies et les parcours de santé, explique Cyril Schiever, président du CA de MSDAvenir et de MSD France. Ce qui nous a attiré dans ce projet est cette réconciliation du scientifique et du médico-social. »

Une approche transversale

« Des économistes de la santé seront impliqués, afin d'évaluer le différentiel de coût par rapport à l'existant », souligne le Pr Pierre Chatelain, pédiatre et co-fondateur de France Répit. Selon la fondation, le coût d'une journée en maison de répit serait d'environ 300 €, soit jusqu'à 10 fois moins qu'une journée d'hospitalisation. Le programme de recherche se penchera aussi sur l'identification des causes de l'épuisement des aidants et l'évaluation du besoin de répit. « Le type de pathologie n'a pas grand-chose à voir avec les besoins des familles, il faut une vision transversale », insiste Henri de Rohan-Chabot. Et le

Dr Matthias Schell, membre du conseil d'administration de la fondation, d'en appeler à un « Plan national répit », plutôt qu'à un volet répit dans les plans Alzheimer ou cancer.

Julie Wierzbicki

(1) Le [projet de loi sur le vieillissement](#), adopté en deuxième lecture à l'Assemblée nationale le 16 septembre dernier, reconnaît un « droit au répit pour les aidants, dans le cadre de l'allocation personnalisée d'autonomie ».